

would be other opportunities of discussing the question, but the debate must be closed now.

Mr. Mackenzie insisted on the adjournment.

Hon. Sir George-É. Cartier, as several of the members desired to speak, consented.

Mr. Rymal asked if the adjournment was on the original proposition or the motion of the afternoon made by the Finance Minister.

Hon. Sir George-É. Cartier stated the adjournment was on the proposition of the member for Glengarry.

The House adjourned at 1:15 a.m.

Chambre. On aura l'occasion d'étudier la question plus tard, mais pour le moment, il faut clore la session.

M. Mackenzie redemande l'ajournement.

L'honorable sir George-É. Cartier, comme plusieurs députés veulent encore parler, donne son consentement.

M. Rymal demande si l'ajournement fait partie de la proposition originale ou de la motion faite cet après-midi par le ministre des Finances.

L'honorable sir George-É. Cartier déclare que l'ajournement fait partie de la proposition du député de Glengarry.

La séance est levée à 1 h 15 du matin.
